



**Présents:**

Enseignants : Mmes Baillot, Cohendy, Monge et Vaudable

Représentants de la municipalité : Mme Grieshaber

DDEN: Mme Metton

ATSEM: Mme Voisse

Représentants des parents d'élèves hors fédération : Mmes Malgat et M. Selimi

**Excusés:** Mme Durant Inspectrice de l'Education Nationale, M.Fabry enseignant, Mmes Tailhardat, Moulhaud, Dessolin, Chabot et M. Poisat ( parents ).

Madame Cohendy, présidente du conseil d'école ouvre la séance à 17h40 en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil.

## **1 ACTIVITES SCOLAIRES**

**Présentation d'un nouveau membre de l'équipe pédagogique** Depuis novembre, une volontaire en service civique Auriane Sabatier a été recrutée pour l'année scolaire. Mme Cohendy en est la tutrice. Mlle Sabatier est dans la classe de Mme Vaudable les lundi mardi et vendredi matins, et dans les autres classes les après-midi. Ses missions peuvent être de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école, de contribuer à l'inclusion d'élèves en situation de handicap, de contribuer à des actions et projets dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et du sport.

**Bilan fête de Noël** La fête a eu lieu le vendredi 22 décembre, les 5 classes sont allées au cinéma le Gergovie voir «Ernest et Célestine en hiver» et l'après – midi un goûter a été servi dans le restaurant scolaire de l'école. Nous remercions M. Mottet qui a endossé le rôle de Père Noël et la municipalité qui nous a autorisé à utiliser les locaux du restaurant scolaire et a offert la séance de cinéma.

**Médiation culturelle & Festival puy de mômes** Un projet artistique et culturel sera mené cette année encore dans l'école en partenariat avec le service culturel, nous nous réjouissons de cette collaboration pérenne depuis 10 ans. La compagnie Entre eux deux rives interviendra auprès des 5 classes du mercredi 28 au vendredi 30 mars 2018 un atelier de 35 minutes pour les 3 groupes de petite section + un atelier de 45 mn pour les 3 groupes de moyenne section + deux ateliers par de 45 mn pour les grandes sections. Il s'agira d'ateliers de manipulation de marionnettes.

Les 5 classes assisteront à la représentation du spectacle *Boom*. Le tarif appliqué aux écoles est de 4€50 euros la place, l'école prend en charge 1€ et 3€50 restent à la charge des familles.

**Sorties pédagogiques** Différentes sorties ont lieu en fonction des projets des classes

Les grands sont allés au stadium Jean Pellez pour une rencontre athlétisme avec les CP. Les grands sont mélangés aux CP et tournent sur les 6 différents ateliers (course, saut, lancer).

Deux classes de petits moyens iront à la ludothèque.

Les dates des sorties de fin d'année sont connues le 21 juin pour les 3 classes de petits moyens et le 22 juin pour les deux classes de grands, les lieux sont encore à définir.

La municipalité met à la disposition des écoles des bus gratuitement ce qui nous permet de sortir souvent sans répercuter un coût important aux familles.

**Liaison GS CP** Dans le cadre de la liaison GSCP, les enseignantes de GS et de CP se réunissent le 15 mars pour évoquer les rencontres de cette année. Les visites au CP auront lieu le 5 avril et le 1<sup>er</sup> juin  
Les élèves partageront en fin d'année le temps de repas avec les CP au restaurant scolaire de Félix Thonat

**Aide pédagogique complémentaire** Pour cette période l'aide continue à fonctionner le mardi de 15h25 à 16h25. Une autorisation écrite est demandée aux familles.

**Préparation fête d'école** La date retenue est le vendredi 27 juin. Nous souhaitons renouveler l'organisation d'une kermesse. (stands de jeux) cela nécessite suffisamment de parents prêts à tenir des stands. sans l'aide des familles, pas de kermesse possible.

Nous devons aussi tenir compte des consignes de sécurité liées à vigipirate ( filtrer les entrées, à contrôler les accès ) et faire appel à la société de sécurité qui était là l'année dernière ce qui a un coût.

**Prévisions effectifs** Actuellement 119 élèves sont répartis dans les 5 classes. Les inscriptions pour la rentrée 2018-2019 seront ouvertes à partir du 29 mars sur rendez-vous. Une matinée « portes ouvertes » sera organisée le samedi 9 juin de 9h à 11h.

## **2 RYTHMES SCOLAIRES 2018**

La municipalité a mis en place une consultation sur les rythmes scolaires. Les enfants d'élémentaire, les parents, les enseignants et les personnes qui interviennent pendant les TAP ont pu répondre à un questionnaire. Le résultat de cette consultation est visible sur le site de l'école : résultats sur la commune et résultats de notre école.

Les membres du conseil d'école doivent voter pour 4 jours ou 4 jours et demi pour la rentrée prochaine.

Texte des représentants de parents d'élèves élus :

Suite au positionnement de la Mairie lié au rythme scolaire annoncé lors du présent conseil d'école , plusieurs parents élus soulignent leur désaccord. En effet, la consultation initiale proposée par la commune portait sur le choix d'un maintien au 4,5 jours **ou** au passage à 4 jours. Aujourd'hui, le vote imposé par la Mairie demande au conseil d'école de se prononcer sur un dispositif différent, à deux vitesses entre la maternelle et le primaire à savoir **4j et 4,5j**.

C'est pourquoi plusieurs parents élus sont en désaccord avec le vote suivant imposé au vu des enjeux et des contraintes que cela engendrerait pour les familles, et soulignent qu'ils sont favorables à une uniformisation du choix pour l'ensemble de la commune ( écoles maternelles et primaires confondues). Les parents élus précisent également que la semaine de 4 jours semble plus adaptée au bien être et à l'apprentissage de l'enfant au vu des études et analyses qui avaient été exposées lors de précédents conseils d'école.

Dans ces conditions, certains parents élus ne s'estiment absolument pas en mesure de décider pour l'ensemble des familles et refusent dans ce cadre de participer au vote en faisant valoir leur droit de retrait. Les parents élus concernés ont demandé que ces éléments soient intégrés au présent compte rendu.

Nombre de votants 13 ( 9 présents et 4 procurations )

Voies exprimées : 9

Résultat : Pour le retour à la semaine de 4 jours : 9 abstention 1 et 3 refus de se prononcer

Le résultat du vote sera transmis à Mme l'Inspectrice puis au Directeur académique, M. le Maire transmettra une demande au Directeur académique.

L'organisation définitive pour la rentrée 2018 (maintien des 4j1/2 ou retour aux 4j) devrait être connue en mai juin.

## **3 PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE**

Le PPMS de l'an passé est en train d'être réactualisé.Mme COHENDY présentera le Plan Particulier de Mise en sûreté au dernier conseil d 'école. Le PPMS est conçu pour se préparer à faire face à des aléas naturels ou technologiques auxquels les populations des écoles pourraient être confrontées ; ils sont propres à chaque école car ils dépendent de la situation géographique et des risques majeurs. Au regard des observations stipulées dans le Plan Communal de Sauvegarde, l'école Henri Matisse est concernée par le risque sismique, zone 3 aléa modéré.

L'an dernier la mairie a fourni à chaque école: Mallettes de stockage des documents Gilets fluo Radios lampe Trousses de secours Sifflets ultra sonores à tester.

Un exercice alerte intrusion sera prochainement réalisé. Lors du précédent nous avions noté qu'un verrou en haut de la porte permettant de la fermer rapidement serait nécessaire et qu'il fallait un sifflet puissant lors de notre précédent exercice.

## **4 COOPERATIVE SCOLAIRE**

L'école ne demande pas de participation financière aux familles au titre de la coopérative scolaire en application du principe de gratuité de l'école. C'est l'investissement des parents qui permet à l'ensemble de l'école de pouvoir profiter de sorties, spectacles et autres supports pédagogiques supplémentaires.

Mme Cohendy s'excuse de ne pas pouvoir présenter la comptabilité à jour.

solde Au 13/11 le solde est de 1599€

Cet argent est utilisé tout au long de l'année pour les projets afin de minimiser la participation demandée aux parents.

## **5 QUESTIONS A COMPETENCE MUNICIPALE**

### **Travaux demandés au budget 2018**

- Remplacement des huisseries et menuiseries, changement des portes d'entrée des classes côté cour en premier ( problème d'isolation ), création d'une sortie de secours supplémentaire au dortoir, puis fenêtres puis 2 portes entrée de l'école

- carrelage sous le préau à rénover avec les années ce carrelage est usé, poli donc très glissant, risque de chute
- Remplacement des gravillons de la cour basse remplacer par une surface goudronnée moins poussiéreuse ( la cour basse est utilisée l'été comme point d'ombre mais très poussiéreuse )
- jeux de cour qui pourraient remplacer le bac à sable
- Mise en peinture du bureau direction ou remplacement de la tapisserie
- Fabrication de rayonnages
- *en + lien avec la sécurité ppms Des travaux seront à envisager au niveau de la ligne téléphonique de l'école : même sans électricité, une ligne pourrait fonctionner. Nous demandons que des travaux sur le compteur électrique soit réalisés ( disjoncte plusieurs fois en quelques minutes) et nous réitérons la demande d'installation de barrières pour protéger la « descente » de la motte. Mme Cohendy a signalé la présence de cocons de chenilles processionnaires.*

### **Travaux retenus**

jeux de cour pour remplacer le bac à sable, remplacement des huisseries et menuiseries pour deux classes, suite de l'installation en TBI de la 5ème classe.

Mme Cohendy demande s'il est possible que lorsqu'on appelle le samu il y ait une différence entre henri matisse et henri bournel ( une erreur d'aiguillage et une autre fois temps passé à redonner l'adresse de l'école )

**Sécurité** Des exercices incendie sont prévus chaque trimestre, un deuxième exercice est prévu avant les vacances d'avril, ainsi que des exercices de mise en sécurité ( séisme et intrusion ).

**Budget** Tous les ans, la mairie verse à l'école une somme par enfant scolarisé. Le montant de celle-ci pour l'année 2018 sera votée le 15 mars. ( 35€50 par élève Reconduction de cette somme depuis plusieurs années 700 € pour le budget direction et 1500€ pour l'acquisition de petit matériel)

La directrice demande une armoire forte pour pouvoir ranger de façon sécurisée le matériel informatique portable de l'école.

**Restaurant scolaire** Un seul service, de 12h à 13h00, est organisé : les enfants sont encadrés par 4 Atsem et quatre agents de service (dont la référente du restaurant scolaire qui distribue les plats ).77 enfants fréquentent.

**Accueil périscolaire** 10 à 22 fréquentent le matin 2 adultes et 25 à 38 le soir 3 adultes.

**Ramassage scolaire** concerne 3 à 4 enfants.

**Temps d'activités périscolaires** Activités mises en place par la municipalité intervenants en musique, en sport, en arts plastiques, et activités avec les atsems. En moyenne 60 élèves participent aux TAP de 15h25 à 16h25. Ces activités ne sont pas obligatoires, les enfants peuvent sortir à 15h25 de l'école. Les enfants doivent être inscrits aux activités le matin.

### **Diffusion du compte-rendu des conseils d'école :**

Diffusé sur le site de l'école. Une version papier sera affichée dans le hall de l'école. Des versions papier seront aussi disponibles sur demande.

Le prochain conseil d'école se tiendra le 19 juin à 18h00

La séance est levée à 20h00

La Directrice

Les Parents élus.